Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 23

Artikel: Suisse Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270108

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ÉTRANGER ET CHEZ NOUS

Succès et déboires de la commercante indépendante

treprises et les nombreuses possibilités d'em-ploi dans tous les domaines qui la caracté-risent, notre époque n'est guère favorable au petit commerce, lequel est très souvent aux mains des femmes. Et pourtant, on trouve toujours encore des femmes qui reprennent ou ouvrent un magasin : veuves ou divorcées, femmes mariées qui ne peuvent pas prendre un poste à cause de leurs enfants, employées de longue date qui aimeraient être indépen-dantes, femmes qui se figurent qu'elles ga-gneront davantage ou pour lesquelles la pos-session d'un magasin représente le rêve de leur vie

A cause de la concurrence existant aujourd'hui dans ce domaine, la reprise ou l'ouver-ture d'un commerce indépendant exige di-verses conditions préalables qu'il faut bien considérer.

En premier lieu, mentionnons la joie au travail, le sens de l'ordre, une intelligence normale et des manières agréables. Puis des connaissances commerciales générales et de la branche particulière choisie.

Savoir où l'on va

Les débuts ont une grande importance, c'est pourquoi il faut tout prévoir avant de s'engager. Lors de la reprise d'un commerce, on doit examiner exactement le chiffre d'afon doit examiner exactement le chiftre d'af-faires et les bénéfices, dresser un inventaire détaillé des marchandises en tenant compte des « vieux rossignols ». Faut-il payer un dé-dommagement pour « Goodwill » ? On ne peut pas acheter une clientèle, mais il est évident que la bonne marche d'une affaire a évident que la bonne marche d'une affaire a son prix, qui ne doit pourtant pas être surestimé. En établissant le contrat de reprise, les points suivants sont à noter : si l'on convient d'une dédite, celle-ci ne doit pas être trop élevée ; la vendeuse doit consentir à une interdiction de concurrence ; le bail doit être assuré, si possible pour quelques années, parce que, à l'heure actuelle, les démolitions d'immeubles sont à craindre partout. S'il s'agit de l'ouverture d'un nouveau magasin, les possibilités de concurrence doivent être étudiées bilités de concurrence doivent être étudiées soigneusement, les rentrées et les dépenses prudemment évaluées.

Le côté financier est tout aussi important. De quel capital faut-il disposer et comment

A OSLO

Congrès des femmes de carrières libérales et commerciales

La Fédération internationale des femmes La l'ederation internationale des remines de carrières libérales et commerciales a tenu son 9e Congrès à Oslo, du 25 au 31 juillet. Il réunissait 900 membres représentant 24 pays. Les Suissesses étaient au nombre de 30; elles escortaient MIle E. Feller (Zurich) présidente internationale qui quitte sa charge et sera désormais remplacée par Mlle Helen G. Irvin (U.S.A.), bibliothécaire.

Le thème du congrès, «Recherches des voies pour la compréhension internationale », inspira débats et discours ; Mme Aase Bjerinspira débats et discours; Mme Aase Bjerkohlt, ministre au Parlement norvégien pour
les questions familiales et alimentaires, demande qu'on donne aux femmes de partout
la possibilité de participer à toutes les améliorations que le progrès apporte dans la vie
sociale et professionnelle.

Un geste d'amitié internationale pratique
fut proposé aux membres du congrès en faveur de la formation professionnelle des jeunes filles du Centre des réfugiés de Ramallah 1,
près de lérusalem. Mile Feller ayant souscrit.

près de Jérusalem. Mlle Feller ayant souscrit, en tête de liste, la valeur d'une bourse pour une élève, on recueillit le montant de quatorze bourses parmi les congressistes. Ainsi, on répondit d'emblée et généreusement à la demande de Mme Bjerkholt.

demande de Mme Bjerkholt.

En dehors des sujets professionnels qui sont l'objet des études permanentes des femmes de carrières libérales et commerciales, on entendit une impressionnante conference sur la formation de la jeunesse au Nigéria, par Mme Manuwa, directrice d'une école de jeunes filles à Lagos, et un message de Mme Lakshi Menon, membre du Parlement indien.

Séance solennelle d'ouverture, dîner de gala au restaurant des Naïades, avec allocution de Miss Tomlinson présidente émérite, soirée folklorique au musée de plein air nor-végien, accueil hospitalier des Norvégiennes, tout contribua à offrir des heures de détente aux participantes du congrès.

1 Voir, à ce propos, notre article en page 6.

e le procurer ? Si le capital personnel ne sufse le procurer s' 51 le capital personnel ne sui-fit pas, il est possible de faire un emprunt, mais celui-ci doit être assuré avant de faire le pas décisif. Il est toujours dangereux d'en-treprendre une affaire avec un trop petit ca-pital, en comptant sur les rentrées courantes, pital, en comptant sur les rentrees courantes, on ne gagne pas suffisamment tout de suite. Au contraire, au début, il faut remettre de l'argent. C'est pourquoi des réserves sont in-dispensables. Même plus tard, un certain ca-pital d'exploitation est nécessaire parce que les rentrées et les dépenses ne coïncident pas toujoures.

toujours.

Si toutes ces conditions préalables, personnelles et matérielles, sont réunies, alors la future commerçante indépendante peut se lancer. Si, en outre, elle est dotée du véritable
optimisme fait de confiance en la réussite, les pronostics sont favorables.

Pourtant, malgré tout, le succès ne vient pas nécessairement courroner les efforts de la propriétaire d'un magasin, car des événena proprietare u un inagani, car des evenients imprévus peuvent se produire : maladie de la commerçante ou d'un membre de sa famille, décès, concurrence inattendue, crise provoquée par une guerre.

Les causes de l'insuccès

Evidemment que l'insuccès est dû, beaucoup plus souvent, au fait que les conditions énumérées plus haut ne sont pas suffisamment remplies. Il arrive qu'une très bonne employée ne s'en tire pas une fois qu'elle est devenue patronne, car autre chose est d'être la main droite d'une personne ou d'être la tête d'une entreprise et d'avoir des gens sous ses ordres. Celle qui désire posséder un magasin en propre dans l'espoir d'avoir moins de travail se fait des illusions et manquera probablement de persévérance. Il est aussi très risqué de reprendre un commerce qui ne marche pas bien, en se figurant qu'on s'en tirera mieux que son prédécesseur. C'est évidemment possible, mais il ne faut pas surestimer ses capacités. Des erreurs de calcul sont souvent la raison de l'insuccès : si l'on vend trop cher, on ne peut pas soutenir la Evidemment que l'insuccès est dû, beauvend trop cher, on ne peut pas soutenir la concurrence; si l'on vend bon marché, on ne gagne rien. L'assortiment des marchandises gagne rien. L'assortiment des marchandises joue un grand rôle également; la quantité de ces demières doit être en rapport avec le chiffre d'affaires. Ce qui se vend mal est un capital mort et surcharge les competes. Certaines commerçantes novices commetent la grosse erreur de confondre les rentrées d'argent avec le bénéfice net.

Malgré l'importance extrême que page de

Malgré l'importance extrême que nous de-vons attacher à toutes les circonstances exté-rieures, la raison du succès ou de l'insuccès se trouve quand même dans la personnalité de la commerçante. Seule réussit celle qui remplit les conditions préalables nécessaires et qui met toutes ses forces au service de son affaire.

SUISSE

Le Mouvement populaire des familles face à la hausse du coût de la vie et à la revision de la LAMA

Le Mouvement populaire des familles face à la hausse du coût de la vie et à la revision de la LAMA

Le Comité central de la Fédération suisse du Mouvement populaire des familles réuni à Lausanne, les 8 et 9 septembre, a procédé à une analyse des problèmes d'actualité et, notamment, l'évolution du coût de la vie et l'état des travaux de la revision de la loi fédérale sur l'assurance maladie et accidents LAMA. A l'unanimité, il a voté la résolution suivante:

Le Comité central du MPF constate avec une grande inquiétude la cadence accelérée de la inausse du coût de la vie qui affecte particulièrement les budgets des familles avec enfants, compte tenu que cette hausse est particulièrement sensible dans l'alimentation et les produits de première nécessité. Une augmentation prochaine des prix du lait et des produits laitlers, des pommes de terre et de la viande accentuerait encore le mouvement de hausse et aussi le mécontentement grandissant parmi les consommateurs. Dans d'autres domaines, tel celui des loyers, les demières autorisations officielles de hausses, l'introduction de la surveillance des loyers, les demières autorisations officielles de hausses, l'introduction de la surveillance des loyers, les demières autorisations officielles de hausses, l'introduction de la surveillance des loyers, su adémoliton inconsidérée d'immeubles locatifs et la spéculation foncière, toujours florisante, provoquent un renchérissement qui met un grand nombre de familles devant des difficultés inancières souvent insurmontables, sans compter les milliers de familles qui ne trouvent pas à se loger à des prix abordables.

Devant cette situation, le Mouvement populaire des familles fait appel : aux consommateurs et locataires pour qu'ils réagissent vigoureusement devant toute hausse injustifiée ; aux entreprises de production et de distribution ainsi qu'aux associations économiques et immobilières afin qu'elles luttent avec énergie pour éviter toute augmentation ; au Conseil fédéral, afin qu'il prenne toutes mesures propres à éviter qu

Société coopérative de cautionnement SAFFA

Société coopérative de cautionnement SAFFA
La tâche de la Société coopérative de cautionnement des femmes suisses, créée après la première
SAFFA, en 1930, consiste à prendre des risques
que n'assumerait pas un établissement bancaire et
à aider des femmes ne possédant ni parents ni
amis disposés à leur donner un coup de main. De
nombreuses fernmes qui, naguère, cherchaient une
activité indépendante, en raison de leurs conditions
familiales, peuvent aujourd'hui trouver du travail
comme employées partiellement occupées; leur
vie n'est pas devenue plus facile, leur nombre n'a
pas diminué; si les occasions de travail devaient
diminuer, il y aurait de nouveau beaucoup de
femmes qui devraient recourir à une activité indépendante.

Il y a 16 ans que la société n'avait pas contracté aussi peu de cautionnements, 44 pour 352 000 fr.; a moyenne des engagements est de 8000 fr. comme l'an passé ; 23 crédits concernent des entreprises existantes, douze, la reprise d'exploitations, sept, l'ouverture d'entreprises un crédit pour le perfectionnement professionnel et une caution; les cautionnements souscrits pour les entreprises existantes ent servi principalement au renouvellement des installations et à l'extension des affaires, parfois aussi à la reprise et à la consolidation de prêts et d'engagements échus.

En règle générale, les amortissements se sont faits normalement; des allégements ont été accordés à la suite de maladie ou de circonstances imprévues A fin juin 1962, les engagements de cautionnement autiegnaient 1393 fr.; trois peries ont été enregistrées pour un montant de 13 859 fr., durant le dernier exercice. Vaud figure dans le total des cautionnements avec cent engagements pour un total de 442 420 fr., dont 272 043 fr. remboursés au 30 juin. La Confédération fait à la société SAFFA une subvention de 20 749 fr.; 18 cantons participent aux frais d'administration, dont Vaud avec 1915 fr. La société groupe 777 membres, qui sont convoqués en assemblée annuelle pour le 25 octobre à Berne, sous la présidence de Mile Clara Aellig. 184 fr. 45 par les entre de la consideration de 20 454 fr. 45 pour les controls de créserve pour pertes non subventionnées et 2191 fr. à la réserve pour pertes sur cautionnements non encore décomptés.

SAINT-GALL

Des femmes pasteurs ?

Le Synode de l'Eglise évangélique nationale du canton de Saint-Gall a décidé que, désormais, les communes pourraient élire des théologiennes, non plus seulement comme aides de paroisse, mais comme pasteurs à poste complet, sans aucune restriction.

Institut de recherches ménagères

Institut de recherches ménagères
L'Institut suisse de recherches ménagères fait
paraître des brochures renseignant objectivement
les femmes sur des appareils ou des produits ménagers. Toute celles qui veulent profiter de cette documentation exceptionnelle peuvent passer des commandes à l'institut de recherches ménagères. Nordstrasse 31, Zurich 6. Voici quelques titres de brochures: Produits de lessive; vétements de travail;
fers à repasser; l'ABC des automates; poux de
savon, tumbler; klinder et carreaux; l'impégnation
d'un parquet; le linoléum; la brochure « machines
à laver automatique » paraîtra sous peu en français.
Le prix de ces publications varie de 30 ct. à 3 fr.

ÉTRANGER

Des femmes à l'Université « Al Azhar »

ues remmes a l'Université « Al Azhar »
Pour la première fois dans l'histoire de l'Islam, les femmes seront bientôt admises à faire des études religieuses à l'Université cairote d'« Al Azhar ». Le cheick Mahmoud Chaltout, recteur de la célèbre université, a, en effet, annoncé qu'un collège de filles y serait prochainement ouvert. Suivant le journal « Al Akhbar », ce collège s'installerait dans l'ancien palais de la princesse Fawzia, sœur de l'ex-roi Farouk.

Les allocations familiales augmentées de 4 %

Les allocations familiales augmentées de 4 % Les allocations familiales seront augmentées de 4 % à partir du 1er décembre, et de nouveau de 4 %, le 1er août 1963. M. Grandval, le ministre du Travail, l'a annoncé hier. Ainsi, une famille de trois enfants, dont un est âgé de plus de dix ans, qui touchent actuellement 279 NF par mois en recevra environ 290 en décembre et un peu plus de 300 en août. Les primes à la naissance et les allocations prénatales augmenteront aussi dans des proportions équivalentes.

LE VATICAN

Les femmes et le Concile

Les femmes et le Concile

En égard du Concile du Vatican, qui a débuté le 11 octobre, le Dr Gertrude Heinzelmann a adressé une requête à la commission chargée de préparent le Concile, requête qui a été publiée également sous forme de brochure vendue dans le commerce. Les femmes ne peuvent laisser passer cet important événement sans donner leur opinion sur les problèmes qui préoccupent la femme moderne. On sait que la philosophie officielle de l'Eglise catholique se fonde sur la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Or, la requête en question tend à démontrer, en se fondant sur de nombreuses citations tirées des œuvres de saint Thomas d'Aquin que, en ce qui concerne la femme, la doctrine thomiste n'est plus en harmonie avec l'évolution scientifique et juridique de notre époque. Il est certain que les connaissances modernes, les modifications profondes intervenues dans la situation juridique de la femme, el fait aussi que la femme a pris conscience d'elle-même, devraient entraîner une modification dans l'attitude de l'Eglise à son égard. Et l'on veut espérer que les milieux de l'Eglise comprendront notre point de vue.

YÉMEN

Pour la première fois, douze jeunes femmes voi-lées de Sana, la plus ancienne capitale du Yémen, ont acquis le grade d'infirmière auxiliaire. Leur for-mation a duré deux ans.

Service social de justice

naz sut si bien se faire apprécier que l'Etat nous la prit, en l'appelant à l'Office cantonal des mineurs qu'il oréait. En 1942, Mme Pidoux, assistante sociale, la remplaçait dans l'équipe de la rue Curtat. Le S.S.J. a continué de se développer, s'occupant principalement des familles en péril, des femmes sans défense, des adoptions.

Aujourd'hui, le plus ancien service social de notre ville a achevé sa tâche et a pu se fondre dans le Centre social protestant. Comme nombre de services sociaux issus du tronc initial, le S.S.J. devient indépendant. Une page s'est tournée, une belle page de confiance, d'amitié, de collaboration étroite. Regardant le passé avec reconnaissance, je dis ici mes vœux à Mme Pidoux pour l'étape qui s'ou-vre. De précieux appuis lui sont acquis. Il fait bon la savoir, dorénavant, soutenue par un comité formé d'amis éprouvés, qui partageront ses responsabilités et les joies qui viennent compenser les soucis.

Rapport de la fondatrice :

Renée Demiéville



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAINOW

Ecole d'esthéticie

Membre de la FREC